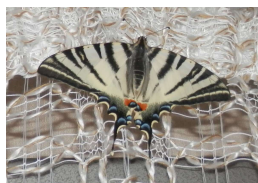


Association Bourg de Coupvray Cadre de Vie et Environnement



AB2CVE

Coupvray, Janvier 2022

Madame, Monsieur, chers Cupressiens,

Comme il se doit notre association pour le début de sa deuxième année vous présente ses meilleurs vœux pour 2022. Mais non pas pour « avancer les yeux fermés » comme les élus le souhaitent, mais au contraire en vous informant vraiment et en vous éclairant en matière de cadre de vie et de respect de la nature.

Car êtes-vous au courant de l'avancement du projet d'urbanisation et du projet de « flot » tourisme au nord du canal de Chalifert ?

- Qui vous explique la vente le 18 janvier 2021 des terrains communaux à un promoteur, en anticipation alors que les conclusions de la concertation n'ont pas encore permis l'enquête publique, et donc la certitude du projet ?
- Qui vous explique que Agglomération et Commune ont signé avec des entreprises une convention Public-Privé pour financer l'aménagement ? (PUP introuvable dans les archives en ligne VEA)
- Qui précise que faute de taxes dans le cadre de la pandémie et malgré les compensations de l'état, il a fallu emprunter 3 millions d'euros supplémentaires pour les équipements liés à l'arrivée des premiers nouveaux habitants ? Sans accès possible aux comptes annuels en « opendata ».

Mais surtout lisez, consultez, exprimez-vous, posez vos questions, déposez avis et observations dans le cadre de l'**enquête environnementale « Loi sur l'eau »** pour la régularisation du renouvellement des autorisations préfectorales dans le réseau pluvial du bassin versant du **ru de Coupvray au sud du canal**. Une mise en conformité par rapport à la loi de 2017!

Démarré discrètement depuis le 17 janvier, sans les 15 jours de préannonce, sans figurer dans les « actualités » des sites des institutions locales. **Ouvrez les yeux**, VEA demande vos avis dans une étrange enquête où il faut « entériner » des bassins déjà réalisés, un futur BEP26a rue de Montry dont le marché déjà passé et le chantier déjà démarré.

Ce sont 3 bassins versants sur Val d'Europe qui sont en Enquête publique simultanément (Bicheret, Gassets, Coupvray) du lundi 17 janvier 9h au 16 février 17h30 (enquêteur présent à la **mairie de Coupvray le samedi matin 29 janvier**), il est temps d'ouvrir les yeux et sans être poète(*) rester voyant, nous souhaitons la transparence en particulier pour le **réseau pluvial du « nord canal »** glissé ici sans le déclarer et sans solution pour les inondations rue de Lesches.

Nous vous proposons explications et échanges lors d'une réunion en visio conférence à partir de notre blog :

www.canal-coupvray.info

« Je dis qu'il faut être voyant, se faire voyant. » lettre de Rimbaud.

AB2CVE – 45, rue de Lesches 77700 COUPVRAY – adresse mail : ab2cve@gmail.com
Pour adhérer à l'association, pour des renseignements, contactez-nous !